Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250924-DELIB_2025_596-AR

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 24 septembre 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
41	56

Date de convocation
18 septembre 2025

Finances – Fonds de concours à la commune d'Erôme pour la transformation de la caserne en salle du conseil

N° de la délibération
2025-596

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 24 septembre 2025 à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle des fêtes à St-Félicien sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Yann EYSSAUTIER, Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mmes Brigitte GIACOMINO, Annie GUIBERT, Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Martine RAFFINI, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mmes Anne SCHMITT, Cécile TRACOL, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL Jean-Louis WIART.
Excusés : M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Denis DEROUX (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Sandrine PEREIRA), M. Bruno FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Michel GOUNON (pouvoir à Yann EYSSAUTIER), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Dominique LEPAGE), M. Emmanuel GUIRON (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à Mme Brigitte GIACOMINO), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à sa suppléante Brigitte GIACOMINO), Mme Christiane FERLAY (pouvoir à sa suppléante Mme Christine FOUR), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à sa suppléante Mme Martine RAFFINI), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à sa suppléante Mme Cécile TRACOL), M. Xavier AUBERT, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, M. Guy CHOMEL, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, permettant aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du Conseil d'Agglomération et des conseils municipaux concernés ;

Vu la délibération n°2024-379 du 11 juillet 2024 portant sur le règlement d'attribution des fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération du 24 juin 2025 de la commune d'Erôme sollicitant l'attribution d'un fonds de concours de 28 454.67€ concernant la transformation de la caserne en salle du conseil pour un montant total de 136 664.12€ HT. La charge nette de la commune est de 62 218.47€ ;

Considérant l'inscription des crédits au budget 2025 au chapitre 204 (opération 1006) du budget principal ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250924-DELIB_2025_596-AR

Considérant l'avis du bureau du 11 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours de 28 454.67€ à la commune d'Erôme concernant la transformation de la caserne en salle du conseil.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 24 septembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET
Date de signature : 25/09/2025
Qualité : Le président ArcheAgglo